

« Monseigneur Dieu vous a fet ceste grâce de vous avoir
 « donné de biaux enfans; parquoy pouvez mieux sentir
 « que vault amour de père, et le regret dudit Seigneur Roy,
 « Parquoy je vous supplie, comme toujours je vous escript
 « de vouloir entretenir l'amitié dudit Seigneur Roy, veu
 « qu'elle vous est si propice, selon le tans, et en ce sa
 « requête si honneste et raisonnable, vouloir pouvoir en la
 « manière que dessus.

« Votre très-humble tante,

« MARGUERITE. »

Ce que je n'ai trouvé encore nulle part, c'est la lettre suivante du maréchal de Montmorency (11) adressée par lui à Marguerite, le jour même de la délivrance de ces enfans, ce qui prouve bien le tendre intérêt qu'elle leur portait.

« De Saint-Jean-de-Luz, 1^{er} juillet 1530,

« Madame, je vous advertis que moennant l'ayde de
 « Dieu et la bonne main que de votre part vous y avez
 « toujours tenue, l'eschange et délivrance de la Royne et
 « de Messieurs les dauphins et duc d'Orléans a été faict en
 « telle sorte que vous puis assurer les avoir *présentement*
 « *en mes mains.* »

« MONTMORENCY. »

Si ce trait nous a entraîné un peu trop loin peut-être de l'histoire de Pont-d'Ain, en voici une autre qui se rapporte plus particulièrement à Pont-d'Ain lui-même et qui donne

(11) Archives générales de Belgique, Leglay, tom. 2, page 741.